

Les parfums

Le phénomène des parfums est vérifié occasionnellement par des pèlerins de toutes conditions : des jeunes, des vieux, des paysans, des citadins, des gens d'Eglise. On raconte même que du 24 mars à la fin mai 1690, l'église du Laus était si embaumée de parfum que tous les pèlerins en étaient témoins. Signalons que pour éviter toute tromperie, les fleurs sont ordinairement bannies du sanctuaire.

Depuis le 23 juin 1666, des guérisons sont rapportées après avoir fait usage de l'huile provenant de la lampe du sanctuaire. C'est Marie elle-même qui encourage à cette dévotion comme le rapporte le texte de Gaillard :

La bonne Mère dit à Benoîte, au commencement de la dévotion, que « l'huile de la lampe de la chapelle, si on en prend et qu'on s'en applique, et si on recourt à son intercession et qu'on ait la Foi, qu'on guérira ».